



Centre Régional de la Propriété Forestière  
BRETAGNE – PAYS de la LOIRE



Monsieur le Maire  
13, rue de Pornic  
44710 PORT SAINT PERE

Saint Herblain, le 19 juillet 2017

A l'attention de Danielle ARNAUDEAU

Dossier suivi par Dominique BALAY  
Objet : Modification du PLU

Monsieur le Maire et cher collègue,

J'ai bien reçu en date du 26 juin 2017 votre demande d'avis concernant la modification classique M6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Port-Saint-Père et vous en remercie.

Ce projet de modification qui ne concerne pas de parcelle boisée n'appelle aucune observation de ma part.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du CRPF  
Maire d'Avoise  
Antoine d'AMÉCOURT  
P/O le Directeur

Arnaud GUYON